

PLÂTRE RÉGULÉ MÉCANIQUE

**NOM DU PRODUIT**

GYPS' PLASTER DELAYED SET TIME MECHANICAL

NORME

UNE - EN 13279-1

DESCRIPTION

GYPS' PLASTER DELAYED SET TIME MECHANICAL est un plâtre de gâchage et d'application mécanique au moyen d'une machine pour le garnissage des murs et plafonds.





PLÂTRE RÉGULÉ MÉCANIQUE

GYPS' PLASTER DELAYED SET TIME MECHANICAL

MODE D'APPLICATION

PRÉPARATION :

- Les surfaces à garnir devront définir sensiblement un plan et, pour cela, il sera procédé à l'élimination des saillies et bosses, ou bien au remplissage des creux et trous.
- En cas de surfaces trop lisses, procéder à leur traitement mécanique afin de donner une certaine rugosité et de favoriser l'adhérence mécanique du revêtement.
- La surface sera dépoussiérée, exempte de particules, efflorescences, huiles de démoulage et autres résidus qui nuisent à l'adhérence du revêtement et, pour cela, il sera procédé à son nettoyage au besoin.

MODE D'EMPLOI ET MISE EN ŒUVRE :

- Projeter sur le support en réglant le débit d'eau pour obtenir une pâte consistante et maniable.
- Lisser à l'aide de règles en aluminium jusqu'à obtenir une surface suffisamment plane.
- Utiliser une lame en acier pour éliminer les petites imperfections.
- Enduire pour obtenir la finition parfaite.
- L'application ultérieure de peintures sera réalisée en suivant les recommandations du fabricant de peintures.



AVANTAGES

Système d'application simple

Haut rendement du matériau

Caractéristiques mécaniques élevées

Isolation phonique et thermique

Grande planéité finale de la surface

Régulation hygrométrique de l'air

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

TEMPS DE PROJECTION :	1h40
TEMPS DE COUPE ET REPASSAGE :	2h40
TEMPS DE FINITION :	6 h
RAPPORT EAU / PRODUIT :	15 - 16 l/sac
TEMPÉRATURE D'APPLICATION :	5 °C - 40 °C

CONDITIONNEMENT



25 KG/SAC



48 SACS/PALETTE



25 TN



STOCKAGE ET CONSERVATION

- Stocker le produit sur des surfaces planes et ne jamais l'exposer aux intempéries. À conserver à l'abri de la lumière et de l'humidité.
- La durée de conservation est de 12 mois à compter de la date de fabrication.

MENTIONS LÉGALES : Ces informations, et en particulier les recommandations relatives à l'application et aux données techniques sont basées sur notre expérience et connaissance en l'état actuel, ainsi que les utilisations prévues et applications les plus courantes de nos produits, sont soumises aux conditions finales d'ouvrage ou d'application. L'utilisation du produit sur le chantier par des tiers et ses résultats sont entièrement externes à GYPROD, c'est pourquoi l'entreprise se dégage de toute responsabilité à cet égard. GYPROD limite sa garantie exclusivement à la qualité du produit livré.